



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION n° 2024/12/166

Commande publique - concession

OBJET : Compte rendu d'activité du
concessionnaire de la distribution
publique de gaz pour 2023

Séance du 9 décembre 2024
Date de convocation : 3 décembre 2024
Membres en exercice : 33
27 présents – 32 votants
Le quorum est atteint.

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Vauvert (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle Bizet, sous la présidence de Monsieur Jean DENAT, maire en exercice.

Présents :

Jean DENAT, Katy GUYOT, Annick CHOPARD, Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL, Magali NISSARD, Francine CHALMETON, Bruno PASCAL, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL, René GIMENEZ, Sandrine RIOS, Serge GARNIER, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE.

Absents ayant donné procuration :

Jacky PASCAL a donné procuration à Bruno PASCAL
Chantal LAIR-LACHAPELLE a donné procuration à Annick CHOPARD
Sandra LIAUTAUD a donné procuration à Christian SOMMACAL
Jean-Louis MEIZONNET a donné procuration à Sandrine RIOS
Emmanuelle GAVANON a donné procuration à René GIMENEZ

Absente :

Carole CALBA

En début de séance et en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la désignation du secrétaire de séance : **Michel MATIVAL a été élu par 24 voix pour** (Jean DENAT, Katy GUYOT, Bruno PASCAL (2), Annick CHOPARD (2), Rodolphe RUBIO, Laurence EMMANUELLI, Farouk MOUSSA, Elisabeth MICHALSKI, Christian SOMMACAL (2), Magali NISSARD, Daniel SALMERON, Christiane ESPUCHE, Bruno JOUANNE, Nicole DUQUESNE, Frédéric DUMAS, Mohammed TOUHAMI, Alexandre BRIGNACCA, Benjamin ROUVIERE, Florinda RACE, Jean-Paul BERTRAND, Michel MATIVAL) **et 7 voix contre** (René GIMENEZ (2), Sandrine RIOS (2), Serge GARNIER, Jean-Pierre GUSAÏ, Agnès AUGUSTE).

RAPPORTEUR : Mme Annick CHOPARD, adjointe au maire

EXPOSE : Le 20 janvier 2009, le contrat de concession entre la commune de Vauvert et Gaz Réseau Distribution France (GRDF), qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz naturel, a été renouvelé pour une durée de 30 ans.

Ce contrat prévoit notamment que le Compte Rendu d'Activité de Concession (CRAC) sera transmis à la commune chaque année. Le CRAC permet ainsi à la collectivité d'apprécier et de mesurer les conditions d'exercice et de performance des missions de service public de GRDF sur le territoire de Vauvert.

Le CRAC établi précise que, sur la commune et pour l'année 2023, 2 069 clients du réseau GRDF ont été dénombrés. La commune dispose de 37 km de canalisations. 75 GWH de gaz ont été acheminés en 2023 sur la commune et 33 interventions de sécurité gaz ont eu lieu dans l'année sur Vauvert. 42 570 euros ont été investis sur la concession à Vauvert en 2023.

La commission consultative des services publics locaux a été saisie pour examiner ce rapport lors de sa réunion du 04 décembre 2024. Comme prévu par le code général des collectivités territoriales, il est mis à la disposition du public. Sa consultation est possible au service juridique de la mairie.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2224-31, relatif au contrôle exercé par les autorités concédantes sur le réseau public de distribution de gaz et son article L 1413-1, relatif à la commission consultative des services publics locaux,

VU le code de la commande publique et notamment son article L 3131-5, relatif à l'information de l'autorité concédante par le concessionnaire,

VU la délibération n°2008/10/142 du 30 octobre 2008, relative au renouvellement du contrat de concession du service public de la distribution de gaz naturel entre la commune de Vauvert et GRDF,

VU le CRAC du service de distribution de gaz naturel pour l'année 2023,

CONSIDERANT que la Commission consultative des services publics locaux de Vauvert a été appelée à examiner le CRAC du service de distribution de gaz naturel lors de sa réunion du 04 décembre 2024,

PROPOSITION : Le rapporteur propose au conseil municipal de prendre acte du Compte Rendu d'Activité de Concession de GRDF pour 2023.

DECISION : Le conseil municipal prend acte de ce compte rendu à l'unanimité

POUR EXTRAIT CONFORME

Le maire,


Jean DENAT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de :

- son dépôt en préfecture le.....16 DEC. 2024.....
- sa notification le.....
- sa publication le.....16 DEC. 2024.....

et informe qu'en vertu du décret 83-1025 le présent peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du

Pour le maire par délégation,

La directrice générale des services,
Yolande Cavalier

